

Le Bulletin



Comité de développement durable

Ménage du printemps

Où en est la gestion de nos déchets au terme de la première génération des plans de gestion des matières résiduelles et à l'aube d'une troisième *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ?

C'est au début des années 2000 que les MRC se sont trouvées face à l'obligation de produire un premier Plan de gestion des matières résiduelles suite à l'adoption, par le gouvernement du Québec, de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. L'objectif que l'on retient de cette Politique visait la mise en valeur de 65 % des déchets, tous types confondus, pouvant être détournés de l'enfouissement. L'adhésion de tous les secteurs socio-économiques à cet objectif était implicite et en constituait, en quelque sorte, la pierre d'assise. Afin de s'y retrouver, des objectifs de mise en valeur avaient également été arrêtés pour orienter chacun des secteurs ciblés, comme le précise le bilan que nous vous suggérons en lecture dans ce numéro.



Photo : Pierre Côté

À ce jour, toutes les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, au nombre de 90, ont adopté un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), dans lequel elles ont identifié une panoplie de moyens pour réduire le volume des déchets enfouis.

Les municipalités ont fortement été sollicitées, depuis l'amorce de ce processus, pour mettre en place des actions concrètes et réalisables. On ne parle d'ailleurs plus, depuis cette époque, de « déchets », mais plutôt de « matières résiduelles », pour bien illustrer la diversité de la chose et les richesses inestimables qu'elles recèlent. La population, déjà sensiblement initiée au recyclage, s'est également vue attribuer une responsabilité plus pressante face à ses propres méthodes de gestion domestique. Quant aux institutions, aux commerces et au secteur industriel, il serait aisé de donner des exemples de gestes posés et de projets novateurs illustrant un certain virage.

Pourtant, les statistiques révèlent que le Québec génère de plus en plus de matières; d'entrée de jeu, les bacs bruns, bleus et verts sont davantage emplis, mais les déchets encombrant également de plus en plus les lieux d'enfouissement, toute proportion gar-

dée. Aux dernières nouvelles, l'objectif gouvernemental n'est toujours pas atteint. En d'autres mots, la société récupère, recycle, réutilise, composte, valorise. Mais elle n'a pas réduit sa consommation de biens.

Il me semble que les produits de consommation à notre disposition se présentent sur les tablettes de plus en plus emballés; n'ai-je d'ailleurs pas vu, lors d'une ballade dont j'oublie la destination, des bateaux de plaisance « emballés », pour la période hivernale, du même plastique dont on se sert pour le foin dans les champs ? Les bateaux de plaisance ne font pourtant pas partie de la chaîne agroalimentaire. Tout cet emballage, cet embouteillage, cet ensachage, cet encaissage (!) existait-il vraiment dans cette proportion, il y a quelques années ?

Peut-être une étape cruciale a-t-elle été escamotée, celle de la réduction à la source. Peut-être que l'application de règlements adéquats dans le suivi des mesures en place a-t-elle été omise. Ou même que, pour les grandes sociétés corporatives, l'heure a sonné de devenir des modèles en titre. À quoi servirait un outil de gestion tel le plan de gestion des matières résiduelles s'il ne peut avoir une incidence sur la production de ces dernières ?

Les régions du Québec résonnent aux bilans alors qu'est venu le temps de justifier les résultats des efforts d'une décennie. Plusieurs questions fusent, tant pour la disponibilité des services (infrastructures), que pour l'efficacité des efforts individuels et collectifs accomplis jusqu'à aujourd'hui. Il y a certainement lieu de réajuster le tir à l'aube du deuxième cycle des PGMR et d'entreprendre une réflexion globale.

Sans prétendre répondre à ces questions, l'équipe du Bulletin souhaite plutôt mettre à votre disposition quelques éléments d'information, en souhaitant qu'ils vous soient utiles. Nous vous proposons ainsi un portrait, court mais dense, de la gestion des matières résiduelles dans la MRC, après cinq années d'efforts citoyen et municipal. Afin de démystifier ces produits qui font partie de notre vie et d'en connaître l'empreinte écologique, une analyse du cycle de vie des produits de consommation vous est aussi présentée.

Finalement, des informations essentielles sur votre région vous sont données : les points de services pour la disposition des matières résiduelles; le calendrier des activités offertes gratuitement par votre municipalité et par les comités de l'environnement et du développement durable de la MRC. Les sujets abordés cet été : l'aménagement des bandes riveraines, le compost, la réduction des pesticides.

Excellent ménage du printemps !

Christine Labelle
Directrice de projets



Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Les déchets en provenance des municipalités suivantes sont enfouis au lieu d'enfouissement technique (LET) de Coaticook : Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Canton de Stanstead, Hatley, North Hatley, Ogden, Sainte-Catherine-de-Hatley et Ville de Stanstead.

Autres services disponibles sur le site du LET :

- Une plate-forme de compostage.
- Une plate-forme de transbordement pour les résidus de construction, rénovation, démolition (CRD).
- Un écocentre pour les résidus verts, de CRD ou métalliques, les électroménagers et certains résidus domestiques dangereux.

Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi

Les municipalités suivantes de la MRC de Memphrémagog dirigent leurs déchets vers la Régie : Austin, Bolton-Est, Canton de Potton, Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton et Stukely-Sud. La Régie offre ses services à l'ensemble des citoyens, industries, commerces et institutions de la MRC de Brome-Missisquoi et de ses environs.

Autres services disponibles sur le site du LET :

- Une remise à RDD.
- Les feuilles mortes ensachées dans des sacs biodégradables ou en vrac peuvent être reçues sur la plate-forme de compostage.
- Un parc à conteneurs pour les citoyens (écocentre) permet de récupérer et de valoriser les résidus verts, de CRD ou métalliques, ainsi que le matériel informatique.

Centre de tri Sani-Éco de Granby

En 2008, ces municipalités ont dirigé des matières récupérables à ce centre de tri privé : Bolton-Est, Eastman, Saint-Étienne-de-Bolton et Stukely-Sud. Plus de 529 tonnes ont été acheminées par ces municipalités.

Régie de tri et de récupération de la région sherbrookoise

Six MRC de la région estrienne en sont membres. Pour la MRC de Memphrémagog, près de 5 600 tonnes de matières provenant des municipalités suivantes y ont été traitées en 2008 : Austin, Ayer's Cliff, Canton de Hatley, Hatley, Ville de Magog, North Hatley, Canton d'Orford, Ogden, Saint-Benoît-du-Lac, Sainte-Catherine-de-Hatley, Canton de Potton, Canton de Stanstead et Ville de Stanstead.

L'analyse du cycle de vie d'un produit

Par Alexandra Roy
Chargée de projets en environnement

L'analyse du cycle de vie, popularisée dans les années 1970, permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit en considérant toutes les étapes de sa vie utile, de l'extraction des matières premières nécessaires à sa production jusqu'à la disposition des déchets. Toutes les composantes du cycle de vie pouvant potentiellement avoir un impact sur l'environnement seront considérées dans l'analyse, telles que les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des matières premières, à la fabrication, à l'acheminement et à la dégradation du produit. Des banques de données internationales permettent désormais de quantifier les coûts environnementaux considérés dans ce type d'investigation.

L'analyse du cycle de vie se révèle utile lorsque l'on désire peser le pour et le contre d'un produit afin de faire un choix environnemental entre deux options. Par exemple, il a été évalué qu'une tasse à

café réutilisable doit être utilisée au moins dix fois avant qu'elle ne soit plus écologique qu'un gobelet jetable. L'impact du lavage, tout comme le processus de fabrication et la gestion de fin de vie du produit, sont considérés lors d'une telle analyse.

Internet

Un chercheur de Harvard a récemment calculé, considérant que Google exploite des serveurs partout dans le monde et que ces derniers sont principalement alimentés par des centrales au pétrole ou au charbon, que deux requêtes sur la toile émettraient autant de CO₂ (dioxyde de carbone) que de porter à ébullition une bouilloire avec de l'électricité produite à partir de charbon. Il semble même que le fait d'effectuer 1 000 recherches sur Internet polluerait autant qu'une automobile roulant sur un kilomètre.

Les piles

Des analyses démontrent que l'utilisation de la pile rechargeable est préférable à celle de la pile alcaline, même en comptabilisant les résultats d'ana-



Fin de vie d'un produit – technique du vermicompost
Photo : David Curry

lyse du chargeur. Les piles rechargeables de type « nickel métaux hybrides » (NiMH) seraient jusqu'à 20 % moins néfastes, d'un point de vue environnemental, que celles au nickel-cadmium (NiCd), à cause de la toxicité élevée du cadmium.

Couches jetables ou lavables ?

Les études ne favorisent pas clairement l'une ou l'autre des deux options, considérant que le premier produit se retrouve dans un lieu d'enfouissement et que le deuxième doit être lavé en utilisant de l'eau et des détergents. Le contexte socio-économique dans lequel le produit est utilisé devient donc un élément clé à la prise de décision; dans ce cas, il y a lieu d'évaluer la façon dont les matières résiduelles sont gérées, comparativement à l'efficacité du mode de traitement des eaux usées.

La valeur environnementale d'un produit ainsi que sa valeur sociale devraient également être prises en compte dans ce type d'étude. L'analyse du cycle de vie constitue un outil parmi d'autres permettant de faire des choix éclairés et de consommer des biens de façon plus responsable.

L'équipe du bulletin

Coordination :
Louise Champoux et Christine Labelle

Révision :
Louise Champoux, Christine Labelle
Sylvie-Anne Laverdure

Publipostage :
Émilie Gagnon

Conception graphique :
Infografik design communication

Pour nous joindre :
MRC de Memphrémagog,
téléphone : 819 843-9292
courriel : info@mrcmemphremagog.com

Postepublication, convention n° : 41002504

Pour une version électronique de ce bulletin, rendez-vous au www.mrcmemphremagog.com.
An English version of this bulletin is available at www.mrcmemphremagog.com.

Le Plan de gestion des matières résiduelles, cinq ans plus tard

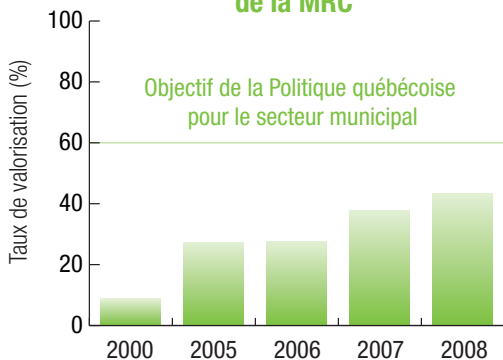
Par Mélanie Desautels
Chargée de projets

En septembre 2000, le gouvernement du Québec a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, dont l'objectif global était de mettre en valeur 60 % des matières résiduelles domestiques.

La MRC de Memphrémagog : un portrait en évolution

Pour le Québec, les données les plus récentes datent de 2006. À ce moment, le taux de valorisation du secteur municipal était de 32 %. Pour la même année, le taux de valorisation sur le territoire de la MRC était de 28 %. Deux ans plus tard, il atteignait près de 45 %. Malgré le fait que nous n'ayons pas atteint les objectifs de la Politique pour 2008, plusieurs actions ont été posées depuis l'adoption du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la MRC et la situation s'est grandement améliorée.

Évolution de la performance de la MRC



Des activités d'information ont été organisées au fil des ans par la MRC, conjointement avec les municipalités. Une escouade verte a vu le jour pour sensibiliser les citoyens. Des conférences abordant différents aspects de la gestion des matières résiduelles sont offertes régulièrement à la population. Quatre tournées scolaires ont aussi permis de conscientiser les enfants. Des chroniques dans les journaux locaux ont été publiées et un bottin des services de récupération est en ligne sur le site Internet de la MRC.



Tournée scolaire, printemps 2009
Photo : Mélanie Desautels

Ces initiatives, les réalisations des municipalités et l'augmentation des services ont permis d'accroître la quantité de matières valorisées. Elle est passée de 1 380 tonnes en 2000 à 10 770 tonnes en 2008. Autre fait encourageant, la quantité de matières destinées à l'enfouissement diminue annuellement depuis 2006, et ce, malgré l'augmentation de la population.

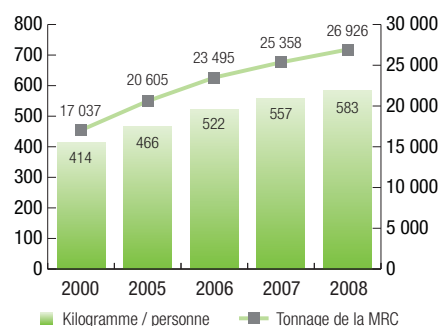
La MRC a atteint et même dépassé les objectifs de la Politique reliés aux matières recyclables. Cette performance est due aux efforts déployés par les municipalités et à la participation des citoyens. Des efforts supplémentaires de la part de la population seront tout de même nécessaires pour assurer une meilleure qualité des matières recyclées.

La mise en valeur des matières organiques est également en hausse. L'implantation, dans quelques municipalités, d'une collecte à trois voies (enfouissement/recyclage/compostage) a favorisé la participation des citoyens.

Les résidus domestiques dangereux (RDD) représentent une menace pour l'environnement. En 2000, aucun service n'était offert aux citoyens pour se départir sécuritairement de ces produits. Ce n'est plus le cas en 2009. La majorité des municipalités ont aménagé des dépôts pour récupérer la peinture, des collectes spéciales sont organisées, des entreprises de la région récupèrent les ampoules fluo-compactes et les huiles usagées. Bref, une multitude de services sont maintenant offerts.

Toutefois, nos performances de valorisation sont contrebalancées par le fait que nous produisons de plus en plus de matières résiduelles. En 2008, chaque citoyen de la MRC générerait en moyenne 583 kg de matières résiduelles, soit 170 kg de plus qu'en 2000. Dans 14 municipalités, la moyenne de matières produites par personne est supérieure à la moyenne québécoise.

Évolution de la quantité de matières résiduelles générées dans la MRC



À venir en 2009

Le gouvernement a tenu des consultations en vue de l'établissement d'une nouvelle politique de gestion des matières résiduelles au Québec. En 2009, la MRC débutera également la révision de son *Plan de gestion des matières résiduelles* lorsque la prochaine politique sera disponible.

Entre-temps, des actions sont prévues pour continuer à réduire le tonnage enfoui. La mise en place, dans d'autres municipalités, de collectes à trois voies et l'accès à des éco-centres représentent des exemples des démarches en cours.

La MRC et les municipalités devront continuer à inciter la population à diminuer à la source la quantité de matières générées. Dans les prochaines années, il faudra aussi développer des infrastructures pour permettre à un plus grand nombre de personnes de valoriser les matières organiques.

Objectifs spécifiques de mise en valeur des déchets domestiques - Secteur municipal

- 60 % du verre, du plastique, du métal, des fibres (papier et carton), des résidus encombrants et des matières putrescibles (résidus verts et alimentaires);
- 80 % des contenants de bière et de boissons gazeuses à remplissage unique;
- 50 % des textiles;
- 20 % des métaux non consignés;
- 75 % des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux);
- 60 % de tous les autres résidus domestiques dangereux.

Vous déménagez ? Quelques conseils...



Source : Recyc Québec, 2009

Produits domestiques dangereux : n'achetez que les quantités nécessaires et privilégiez les solutions écologiques de rechange aux produits nettoyants, aux engrais et aux pesticides. Pour information, voir le site internet du Réseau canadien de la santé.

Piles : favorisez les rechargeables et les retourner chez les marchands une fois leur vie utile terminée.

Collectes et services : contactez votre municipalité.

Babillard régional

Municipalité d'Ayer's Cliff Comité consultatif en environnement

Calendrier des activités 2009

Jour de la terre **22 avril** :

ramassage du matériel informatique

Journée de l'arbre **23 mai** : don d'arbres

Journée de l'arbuste **30 mai** :

arbustes pour bandes riveraines

Journée de ramassage des métaux : **6 juin**

Participation **Éco responsable** aux événements du

Centenaire (4-5 juillet, 8-9 août) et des **Townshippers** (19 septembre)

Semaine de la réduction des déchets : **18-25 octobre**

Pour information : **819 838-5006**.

Rappel

La municipalité récupère, à son bureau municipal, les piles, la peinture, les vêtements, les cartouches d'imprimantes et les téléphones cellulaires.

Recherche de bénévoles !

Vous êtes soucieux de l'environnement et vous aimeriez vous impliquer dans votre municipalité ? Contactez-nous au 819 838-5006.

Ville de Magog

Le bon geste, un geste vert

Chaque année, la Ville de Magog offre à ses citoyens plusieurs collectes de résidus verts dont deux au printemps pour les résidus de coupe, deux à l'automne pour les feuilles et une en janvier pour les sapins de Noël.

Les résidus verts doivent se retrouver en bordure de la rue dans des sacs en papier, et ce, le jour de la collecte des déchets ou du recyclage. Ils seront ramassés la journée même ou les jours suivants.

En cas de pluie, les sacs doivent être protégés d'une toile imperméable. Les branches doivent être coupées en retailles d'au plus un mètre et attachées en ballots.

Le bon sac, un sac brun

Les sacs en papier sont maintenant obligatoires. Coût : 25 ¢ l'unité chez les détaillants suivants :

- Dépanneur Chez Ben
- IGA Gazoille
- Loblaws
- Marché Végétarien
- Métro Plouffe

Ils sont aussi en vente au Centre des travaux publics et des services techniques, à l'écocentre de la Ville de Magog ainsi qu'à l'hôtel de ville.



Municipalité du Canton d'Orford

La collecte à trois voies porte-à-porte, c'est parti !

Le 1^{er} juin 2009, l'ensemble des résidences sur le territoire de la municipalité du Canton d'Orford fera l'objet d'une collecte des matières putrescibles (compost) avec un troisième bac roulant, qui s'ajoute aux collectes des matières recyclables et des ordures. La municipalité a pour objectif de détourner 30 % du contenu actuel du bac à ordures vers le compostage. La municipalité encourage, comme complément, les efforts de compostage domestique grâce à l'adoption d'un programme de subvention aux propriétaires.

Deux journées écocentre (citoyens d'Orford)

Fort de succès de 2008, la municipalité renouvelle l'expérience. Deux journées spéciales se tiendront les samedis 6 juin et 3 octobre au garage municipal (1120, chemin de la Montagne, Orford). Ce service est gratuit pour les résidents d'Orford sur présentation d'une preuve de résidence ou de propriété (permis de conduire, copie de compte de taxes, etc.). Seules les utilisations résidentielles sont autorisées.

Subvention à l'achat de couches lavables

La municipalité rend admissible l'achat de couches lavables à une subvention. Pour plus de détails : info@canton.orford.qc.ca.

Achat d'arbustes

La municipalité poursuit son programme d'encouragement au reboisement des rives par la distribution d'arbustes, le samedi 30 mai et le samedi 29 août 2009. Surveillez les dates limites pour commander sur le site web de la municipalité : <http://www.canton.orford.qc.ca/fr/>

Règlement sur la gestion des sols

La municipalité s'est dotée en 2007 d'un règlement sur la gestion des sols qui encadre tous travaux nécessitant un remaniement des sols. L'objectif : limiter les impacts du développement immobilier sur le vieillissement prématuré des lacs et prévenir les épisodes de pollution (cyanobactéries).

Contactez : Hugues Thivierge
thivierge@canton.orford.qc.ca

Municipalité de Stukely-Sud

Projets 2009

Deux projets spécifiques sont prévus cette année, soit un parc multigénérationnel et un sentier pédestre.

Le parc sera complété au début du mois de juin, grâce à une aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les citoyens y retrouveront des modules pour enfants ainsi que des terrains de soccer, de basket-ball, de pétanque et de volley-ball. Les travaux du sentier pédestre seront exécutés au courant de l'été par l'organisme des Sentiers de l'Estrie et grâce à une aide financière de la MRC.



Déjeuner-conférence «ICI on recycle», Auberge Etrimont Suites et SPA, 17 février 2009.

Conférenciers invités : monsieur Roger Riendeau, directeur général du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et monsieur Gérard Marinovich, vice-président du Spa Eastman et maire de la municipalité d'Eastman.

Photo : Mélanie Desautels

Calendrier des activités 2009 - MRC de Memphrémagog

Mai

Atelier sur la renaturalisation des rives

par Mélanie Desautels, MRC de Memphrémagog

Date : Samedi 9 mai

Heure : 10 h

Lieu : Hôtel de ville du Canton d'Orford
2530, ch. du Parc

Date : Samedi 9 mai

Heure : 13 h

Lieu : Centre communautaire de North Hatley
3127, ch. Capelton

Restaurer sa rive pour une meilleure qualité de l'eau

par Joana M'Seffar, RAPPEL

Date : Mercredi 13 mai

Heure : 19 h

Lieu : Hôtel de ville du Canton de Potton
2, rue Vale Perkins, Mansonville

Les jardins biologiques et le compagnonnage

par Édith Smeesters, conférencière

Date : Mardi 26 mai

Heure : 19 h

Lieu : Hôtel de ville de Magog
7, rue Principale Est

Juin

Votre berge s'écroule et s'érode : comment la restaurer ?

par Daniel Bergeron, Aqua-Berge inc.

Date : Samedi 13 juin

Heure : 10 h

Lieu : Mairie du Canton de Stanstead
778, ch. Sheldon

Quelques trucs pour éliminer l'utilisation des pesticides

par Édith Smeesters, conférencière

Date : Mardi 16 juin

Heure : 19 h

Lieu : École St-Barthélémy
206, rue Rosedale, Ayer's Cliff

Juillet

Le compostage domestique : simple et facile

par Monique Clément, conférencière

Date : Jeudi 9 juillet

Heure : 19 h

Lieu : Hôtel de ville de Bolton-Est
858, route Missisquoi

Août

La collecte des matières compostables : quoi, comment, pourquoi ?

par Monique Clément, conférencière

Date : Mercredi 19 août

Heure : 19 h

Lieu : Centre communautaire de North Hatley
3127, ch. Capelton

Pour vous inscrire, veuillez contacter madame Émilie Gagnon au 819 843-9292, poste 24.

Pour la description des activités, visitez le www.mrcmemphremagog.com.

NOTE : Toutes les activités sont gratuites pour les citoyens de la MRC de Memphrémagog.